



14ème législature

Question N° : 81313	De M. Marc Le Fur (Les Républicains - Côtes-d'Armor)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie, industrie et numérique		Ministère attributaire > Économie
Rubrique > assurances	Tête d'analyse > assurance vie	Analyse > Aviva. difficultés. épargnants. conséquences.
Question publiée au JO le : 16/06/2015 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur les inquiétudes des adhérents de l'association d'épargne AFER dont les fonds sont gérés par Aviva. Nombre d'épargnants ont souscrit des produits financiers assuranciers, plus particulièrement des assurances vie auprès de cette structure dont la presse spécialisée évoque des difficultés récurrentes, voire un risque de cessation d'activité. Si les encours de l'association d'épargnants et leurs produits sont nettement identifiés dans les comptes d'Aviva Vie, ce cantonnement n'épargne pas ses bénéficiaires en cas de faillite de l'entreprise. C'est pourquoi il lui demande de lui faire part, afin de rassurer les nombreux épargnants bretons qui le sollicitent, des informations en sa possession en la matière.